

Formation flash : les coûts de personnels

Les coûts de personnels représentent le poste de dépenses le plus important d'un projet. Ils sont par ailleurs la plus grande source d'erreurs de calcul pour les bénéficiaires. Depuis le démarrage d'Horizon Europe, un objectif de simplification des aspects administratifs et financiers anime la Commission Européenne. Au niveau des coûts de personnels, cela s'est traduit par la mise en place de formules de calcul uniformisées applicables à tous. Cette formation vous propose de décrypter les différentes options ouvertes pour le calcul des coûts de personnels (taux individuel, taux moyen, taux unitaire).

Objectifs pédagogiques

Comprendre les différentes options applicables en matière de déclaration des coûts de personnels.

Maîtriser l'éligibilité et les règles de calcul selon les différentes options.

Savoir estimer et justifier ses coûts de personnels.

Prérequis

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises, comptables, contrôleurs de gestion.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

10h00

Accueil et objectifs de la formation

10h15

La déclaration des coûts de personnels en coûts réels

Types de personnels éligibles

Plusieurs options : coûts individuels, coûts moyens et coûts unitaires

Eléments de rémunérations éligibles

Calcul du taux journalier en fonction des différentes options

Enregistrement du temps passé sur le projet

Valorisation des coûts de personnels

Illustration pratique

11h45

L'estimation des coûts de personnels en Lump Sum

Types de personnels éligibles

Compléter l'annexe financière détaillée en Lump Sum

Utilisation du dashboard

Spécificités en fonction des instruments (projets collaboratifs, ERC, EIC)

Illustration pratique

12h30

Questions & Réponses

Fin de la formation



Ouvert à tous



2,5 heures



Distanciel



190 € HT



Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :

Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Nos formations sont accessibles jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de session.

L'ANRT est certifiée Qualiopi pour la catégorie « actions de formation ». Possibilité de prise en charge par les fonds publics ou mutualisés, dont les OPCO (sous réserve de leur accord préalable).

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.